



M. Saïd IBRAHIMI à la III^{ème} réunion du Conseil Stratégique du projet GID



Le Conseil Stratégique du projet GID a tenu sa 3^{ème} réunion, le mardi 28 juillet 2009 à la Trésorerie Générale du Royaume. Organisée sous la présidence de M. le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances et en présence des Secrétaire Généraux des différents départements ministériels, cette réunion a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement du projet GID, à la validation du plan d'action pour la généralisation de son déploiement et au recueil des orientations et propositions favorisant la mise en œuvre du système. Le déploiement concerne, bien évidemment :

- tous les acteurs de la dépense (Ministères avec leurs directions centrales et déconcentrées, Direction du Budget, TGR et ses services déconcentrés : trésoriers ministériels, préfectoraux et provinciaux) ;
- toutes les composantes du budget de l'Etat (Budget Général, Comptes Spéciaux du Trésor et Services d'Etat Gérés de Manière Autonome).

De par son engagement dans le processus de généralisation du système GID dès le 1^{er} janvier 2010, la TGR se prépare à cette échéance, avec l'implication de tous les départements ministériels.

Ainsi mis en œuvre, le système d'information GID contribuera considérablement à l'amélioration de la qualité de service rendu par l'administration et favorisera la mise en place d'une culture orientée résultats et performances.

DANS CE NUMÉRO

EN BREF

- ▶ Remise des diplômes en matière de marchés publics.
- ▶ Signature d'une convention de partenariat entre la TGR et l'APSE.
- ▶ Première réunion du Comité d'Audit de la CGO.
- ▶ Contentieux judiciaire en matière de recouvrement forcé à la DR d'Agadir.
- ▶ «Conseil financier aux collectivités locales» à la DR de Fès.
- ▶ Atelier sur les procédures de recours dans les marchés publics.

POINT SUR ... ET ACTUALITÉ PROJETS

- ▶ Point sur La politique de sécurité de l'information.
- ▶ Actualité projets : Mise en œuvre du système décisionnel.

RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- ▶ Formation
- ▶ Nominations
- ▶ Coopération



Remise des diplômes en matière de marchés publics



M. Saïd IBRAHIMI, Trésorier Général du Royaume a présidé la cérémonie de remise des diplômes aux responsables ayant participé au cycle de formation des formateurs en matière de marchés publics.

Animé par des experts du Centre International de Formation (Turin) relevant de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ce cycle de formation entre dans le cadre de la modernisation du système de gestion des marchés publics, à travers une politique soutenue de renforcement des capacités de gestion des acteurs de la commande publique.

Par surcroît, ce cycle qui s'est déroulé sous forme de conférences, d'ateliers, de jeux de rôle et de mises en situation réelle des formateurs, d'avril 2008 à mars 2009, a fait bénéficier aux participants de la TGR et aux représentants des divers départements ministériels de trois modules :

- la formation pédagogique ;
- la formation aux procédures de marchés publics ;
- la formation au métier d'acheteur public.

Signature d'une convention de partenariat entre la TGR et l'APSF



La Trésorerie Générale du Royaume et la l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF) ont signé une convention de partenariat.

Les objectifs assignés à cette convention permettront de :

- définir le périmètre de la coopération entre la TGR et l'APSF ;
- donner les principes, le cadre de référence et les orientations de la collaboration entre les deux institutions dans le sens d'améliorer la qualité des services rendus aux fonctionnaires ;
- fixer les principales règles qui régiront la conclusion de conventions spécifiques ultérieures avec les sociétés de financement ;

- faciliter l'accès au crédit à la consommation au plus grand nombre de fonctionnaires tout en luttant contre le surendettement ;
- moderniser les méthodes de gestion des précomptes à la source avec l'APSF.

Première réunion du Comité d'Audit de la CGO

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission d'audit de la Capacité de Gestion des services d'Ordonnateurs et sous ordonnateurs, le Comité d'Audit de la CGO a tenu sa première réunion, le 25 juillet 2009 au Secrétariat Général du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Présidée par M. le SG du MEF, cette réunion a connu la participation de l'équipe conjointe IGF/TGR représentée respectivement par MM. Abdellatif BENNANI (IGF), Rachid MELLIANI (DCD), Abdelkarim GUIRI (DRNC), ainsi que les membres de l'équipe chargée du dossier.

L'ordre du jour de cette rencontre a porté sur :

- la présentation des travaux réalisés ;
- l'examen de l'agenda 2009-2010 ;
- les orientations globales du comité ;
- l'organisation des travaux.

Contentieux judiciaire en matière de recouvrement forcé à la DR d'Agadir



La DR d'Agadir a organisé une journée d'étude sur le contentieux judiciaire en matière de recouvrement forcé.

Cette journée à laquelle ont participé les comptables et les responsables de la DR d'Agadir ainsi que membres de la cellule juridique d'Agadir et de Marrakech, a été consacrée à deux exposés :

- La tendance de la jurisprudence des tribunaux administratifs en matière de recouvrement forcé ;
- Les problématiques du sursis de paiement.

Suite à ces présentations, un débat a été animé sur la mise en place de moyens et des mesures pour le renforcement de la position des comptables de la TGR en matière de contentieux judiciaire

En fin de journée, deux ateliers ont été tenus, autour :

- des problématiques liées aux différentes procédures de recouvrement forcé dans leur aspect contentieux ;
- des mesures à prendre pour une application optimale de la circulaire n° 25 du 29 juin 2001 régissant les rapports entre les cellules juridiques comptables.

«Conseil financier aux collectivités locales» à la DR de Fès



Une journée débat a été organisée sous le thème « Conseil financier aux collectivités locales » pour les receveurs communaux et les percepteurs receveurs communaux de la DR aussi bien à Fès qu'à Berkane.

Animée respectivement par les trésoriers communaux des deux villes, les thèmes débattus étaient axés sur :

- Le conseil financier aux Collectivités Locales (CL) à la lumière des nouveautés réglementaires (rôle, enjeu et perspective) ;
- Le nouveau système informatique en la matière ;
- L'étude de la convention de partenariat signée avec la commune urbaine ;
- Le recueil des recommandations retenues et articulées autour de :
 - la sensibilisation des ordonnateurs sur l'impact positif du conseil financier ;
 - la valorisation des rapports d'analyse financière prospective et rétrospective (mise en œuvre du système informatique sur le CFCL est souhaitable) ;
 - la constitution d'un forum d'échanges entre comptables, géré par les services centraux et débattant des aspects touchant le conseil financier aux CL ;
 - l'évaluation de l'effet des conventions de partenariat signées avec les communes à moyen terme.

Atelier sur les procédures de recours dans les marchés publics

Dans le cadre de la coopération avec le programme SIGMA, un atelier sur les procédures de recours dans les marchés publics a été organisé à la TGR avec la participation de l'OCDE et de l'Union Européenne.

Cet atelier, auquel vingt spécialistes des marchés publics de la TGR et des ministères concernés ont été conviés, a permis de :

- présenter le contenu des directives recours et de connaître leur application dans les Etats membres de l'Union Européenne (Hongrie, France, Belgique) ;
- d'examiner l'opportunité pour le Maroc de s'inspirer de l'expérience européenne pour renforcer les mécanismes de recours relatifs à la passation des marchés publics.

Les présentations exposées par les experts européens ont suscité des échanges très riches qui ont permis d'identifier plusieurs points sur lesquels des réflexions complémentaires apparaissent nécessaires.

Point sur ...

La politique de sécurité de l'information constitue le cadre de référence de la sécurité des Systèmes d'Informations (SI) au sein de la TGR. Elle s'applique à l'ensemble :

- du personnel de la TGR, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré ;
- des personnes physiques (sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, clients ...) ou morales qui accèdent à des informations de la TGR, de ses sites déconcentrés, de ses services au Maroc et à l'étranger ;
- des moyens matériels, logiciels, organisationnels et humains visant à acquérir, stocker, traiter, diffuser ou détruire des informations de la TGR, de ses sites déconcentrés, de ses services au Maroc et à l'étranger.

Cette politique de sécurité vise à assurer :

- le respect de toute législation ou obligation réglementaire au Maroc ou à l'étranger et de toute politique et tout règlement interne au Ministère de l'Economie et des Finances, en particulier les lois 07-03, 53-05 et 09-08 régissant la sécurité de l'information au niveau national⁽¹⁾, la charte des valeurs et le code de déontologie de l'institution ;
- la protection du patrimoine informationnel indispensable à la réalisation de ses activités ;
- la protection de l'image de marque.

De manière spécifique, ses objectifs consistent à garantir et à préserver la disponibilité de l'information, son intégrité, sa confidentialité et sa traçabilité.

Au niveau opérationnel, la politique de sécurité de l'information est complétée par des procédures, des chartes ou des mesures de sécurité contextuelles adaptées aux risques encourus.

A cet égard et vu l'importance pour une administration disposant d'un réseau d'une certaine étendue d'avoir des principes conducteurs admis et reconnus d'une manière partagée, la TGR a retenu la norme ISO 27002 comme référentiel pour définir ses lignes directrices en matière de sécurité de l'information.

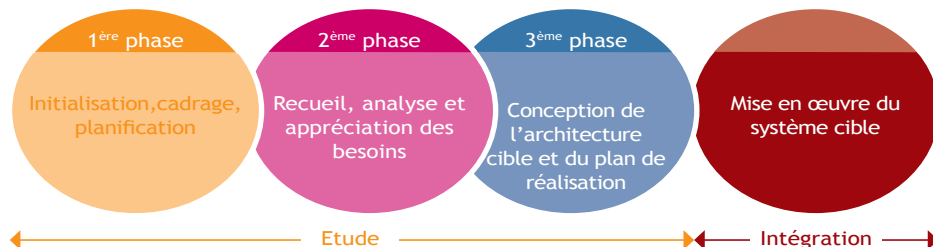
(1)
Loi 07-03 relative aux infractions liées aux systèmes de traitement automatisé des données.
Loi 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques qui précise les règles liées à l'utilisation de moyens cryptographiques pour l'échange de données.
Loi 09-08 relative à la protection des données personnelles.

ACTUALITÉ PROJETS

MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DECISIONNEL

Afin de renforcer sa fonction de pilotage aussi bien stratégique qu'opérationnel, la TGR ambitionne, à travers ce projet, de définir, de concevoir et de mettre en œuvre son Système d'Information Décisionnel destiné aussi bien aux activités « métiers » que « support » tant au niveau central que déconcentré.

Le projet permettant la concrétisation de ce système, baptisé S@NAD (Système National d'Aide à la Décision) se déroule en deux grandes Parties : Etude et intégration.



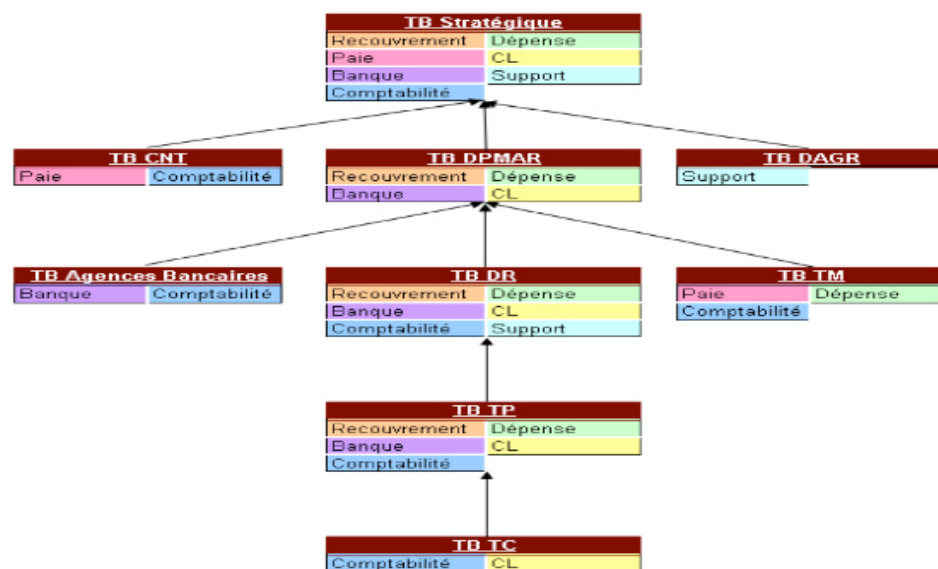
Partie I : Etude pour la définition et la conception du système de pilotage et d'aide à la décision de la TGR

En plus des spécifications technico-fonctionnelles, la réalisation de cette partie, qui s'est déroulée selon une démarche participative, a permis l'identification au niveau des chantiers métiers de 429 indicateurs répondant aux besoins stratégiques et informationnels des métiers de la TGR.

La répartition des indicateurs par chantiers est donnée par le tableau suivant :

Chantiers	Banque	CL	Comptabilité	Dépenses SICED	Dépenses SIDEP	Paie	Recouvrement	Support	Total
Nombre	20	39	34	30	76	40	53	137	429
En %	5%	9%	8%	7%	18%	9%	12%	32%	100%

La concrétisation de cette partie a permis également d'identifier les indicateurs qui composeront les tableaux de bord pour les divers acteurs de la TGR et ce dans une optique permettant l'articulation entre les différents niveaux d'acteurs comme présenté dans le schéma ci-après :



Cette partie étant achevée, les consultations sont entamées pour la seconde partie du projet.

Partie II : Intégration et mise en œuvre du système d'information décisionnel de la TGR

Cette partie relative à la réalisation et à la mise en œuvre du système d'information décisionnel permettra entre autres, de créer un entrepôt de données pour répondre aux besoins analytiques de la TGR, d'homogénéiser et fiabiliser les données source et d'industrialiser le reporting de la TGR.

Ainsi, à l'issue de ce projet, l'ensemble des acteurs de la TGR seront dotés d'un tableau de bord décisionnel automatisé qui présentera les indicateurs de performance clés afin de permettre un meilleur pilotage des activités de ces acteurs. Les tableaux de bord et le système d'information décisionnel sous-jacent restitueront les indicateurs aux utilisateurs selon leur niveau de responsabilité et leur métier.

Formation



- Un cycle de formation des formateurs a été organisé par la TGR à la DR de FES, en trois périodes respectives : du 25 au 28 mai, du 15 au 18 juin et du 02 au 03 juillet 2009. Ce cycle a visé, principalement, la formation des cadres de la DR à concevoir, préparer, animer et évaluer une action de formation et à disposer des outils et techniques pédagogiques nécessaires.

Nominations

A compter du 1^{er} Septembre 2009, ont été désignés suite aux entretiens, aux appels à la candidature et au plan annuel de mobilité aux postes de :

Trésoreries préfectorales et provinciales :

- M^{me} Aïcha GUESSOUS, trésorier provincial par intérim d'Es Smara ;
- M. Taoufik SADIKI, trésorier provincial par intérim d'Assa Zag ;
- M. Hatim ZAROUAL, trésorier provincial par intérim d'Azilal.

Agences comptables à l'étranger :

- M. Nour-Eddine ALMANE à Athènes (Grèce) ;
- M. Mourad RAOUI à Genève (Suisse) ;
- M. Abdellah BENBELAID à Brasilia (Brésil) ;
- M. Hicham CHAOUI à Bogota (Colombie) ;
- M. Mounir MAHFOUD à Mexico (Mexique) ;
- M. Lahoucine BOUCHAR à New Delhi (Inde) ;
- M. Hannane EL HASSANE à Liberville (Gabon) ;
- M. Abdellatif AKKAD, payeur à Lahaye (Pays Bas) ;
- M. Fouad EL HAZIME, adjoint au payeur à Madrid (Espagne).

Trésoreries Ministerielles auprès des Ministères :

- M. Abdelaziz ABID, chef de service du contrôle des dépenses des biens et services à la T.M auprès du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération ;
- M. Younes RIAHI, chef de service du contrôle des dépenses des biens et services à la T.M auprès du Ministère de la Santé ;
- M. Mustapha ALAOUI, chef de service du contrôle des dépenses des biens et services à la T.M auprès du Ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire .

Directions régionales :

Direction interrégionale d'Agadir

- M. Hassan MONCHIT, chef de service de la gestion des ressources et de la formation ;
- M. Brahim ARKOUKOU, chef de service de l'inspection ;
- M. Hassan HAJI, chef de service de la comptabilité, des opérations bancaires, des caisses et guichets, TP Agadir ;
- M. Mohamed Abdellah FAHMI, chef de service du recouvrement et de la comptabilité, TC Agadir ;
- M. Mahjoub BAHJIL, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat, TP Taroudant ;
- M^{me} Sanae BENAÏSSA, chef d'agence bancaire d'Agadir.

Direction interrégionale de Casablanca

- M. Brahim SOUHIR, chef de service de l'inspection ;
- M. Abdallah TAIK, chef de service de recouvrement et des collectivités locales, TP Casablanca ;
- M. Brahim Abarhen, chef de service du visa et du règlement des dépenses, TC Casablanca ;
- M. Nabil BOSAIRY, chef de service de recouvrement et des collectivités locales, TP El Jadida ;
- M. Abdelaziz QAF, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat, TP Mohammedia.

Direction interrégionale de Fès

- M. Rachid SOUSSI GOUNNI, chef de service de l'inspection ;
- M^{me} Karima NACIRI, chef de service de recouvrement et de la comptabilité, TC Fès ;
- M. Abdelaziz EL KABBOURI, chef de service du visa et du règlement des dépenses, TC Fès ;
- M. Mohamed HARRAK, chef de service du visa et du règlement des dépenses, TC Oujda ;
- M. Azzeddine LOUAFI, chef de service du recouvrement et des collectivités locales, TP Oujda ;
- M. El Houssine EL HAJJAJI, chef de service du contrôle et de l'exécution des dépenses de l'Etat, TP Sefrou.

Direction régionale de Marrakech

- M. Mohamed TALLOUZI, chef de service de la comptabilité, des opérations bancaires, des caisses et guichets, TP Marrakech ;
- M. Hamid RAMI, chef de service du visa et du règlement des dépenses, TC Marrakech ;
- M. Lahcen EL BELKASMI, chef de service du recouvrement et de la comptabilité, TC Marrakech ;
- M. Mohammed CHAHDAOUI, chef d'agence bancaire de Marrakech.

Direction interregionale de Rabat

- M. Abdelaziz ABDALLAOUI, chef de service de la comptabilité, des opérations bancaires, des caisses et guichets, TP Meknès.

Direction régionale de Tanger

- M. Mourade BOUANANE, chef de service du pilotage, de la coordination et de l'assistance et de l'assistance Juridique.
- M. Hassan HAITOF, chef de service du recouvrement et de la comptabilité, TC Tanger ;
- M. Mohamed HOUSNI, chef d'agence bancaire de Tanger.

En outre, 12 comptables de base intérimaires ont été confirmés dans leurs fonctions dans les différentes perceptions (Oulmès, Sidi Kacem, Berkane, Errachidia, Zagora, Amezmi, oued Amlil,...).

COOPERATION

Journée de travail au profit des IGFs du Sénégal



- La TGR a participé au programme de travail établi au profit des responsables de l'Inspection Générale des Finances du Sénégal aux côtés de l'IGF, la DB, la Cour des comptes et la DEPP du 29 juin au 8 juillet 2009. Une journée de travail a été consacrée aux missions dévolues de la TGR et aux chantiers de réforme engagés présentés à M. Mostapha LO, Inspecteur général des Finances sénégalais et son adjoint M. Landing MARINA, le 6 juillet 2009 à la TGR.



Pour toutes informations et suggestions, contactez-nous au :

DCD/ SCCI

E-mail : tginfos@tgr.gov.ma

Tél. : 05 37 57 88 39

Fax : 05 37 57 82 77